Le Col

Auzet

Auzet vu depuis le Col (ADRI)

Dans une ambiance forestière, partez à la découverte des campagnes d'Auzet avec en toile de fond, le sommet du Clot de Bouc.

Depuis le centre du village d'Auzet, cette randonnée vous permettra de découvrir le hameau des Auberts puis montera à travers bois pour atteindre les prairies du Col. Le retour s'effectue dans le bois de Sansenu.

Informations pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 6.2 km

Dénivelé positif : 245 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Balade en famille, Histoire et patrimoine

Itinéraire

Départ : Place du monument aux morts, Auzet
Arrivée : Place du monument aux morts, Auzet
Balisage : PR

1. **Auzet** (1 180 m) - Depuis la place d'Auzet, suivre la route départementale à la descente et prendre la première à gauche au niveau des jeux pour enfants ( ). Franchir le torrent et bifurquer à droite. A l'entrée du hameau des Auberts, monter par la route de gauche, passer une bosse puis déboucher sur un carrefour.
2. **Les Auberts** (1 172 m) - Descendre à droite dans le hameau et franchir à nouveau le torrent. Au carrefour suivant, prendre à gauche un chemin de terre et passer une nouvelle fois le torrent de la Grave. Le longer à la descente et déboucher à une bifurcation.
3. **L'Acrin** (1 160 m) - Monter par la piste de gauche dans la forêt de l'Acrin puis déboucher dans les prairies d'altitude du Col. Continuer toujours sur la piste principale, après s'être élevé au dessus de la plus haute prairie et avoir gagné la forêt, parvenir sur un carrefour.
4. **Bois de Sansenu** (1 330 m) - Continuer sur la piste de droite. Peu après, atteindre un croisement en patte d'oie et suivre la piste la moins marquée à droite. Le chemin forestier descend à travers le bois de Sansenu jusqu'au torrent de la Grave. Arrivé en vue de ce dernier, prendre le sentier à droite dans le talus de la piste, remonter au bord du ruisseau puis déboucher sur un chemin. Le suivre sur la droite, longer la station d'épuration et rejoindre le point **3**. Continuer tout droit et revenir au point de départ par l'itinéraire emprunté à l'aller.

Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.

Sur votre chemin…

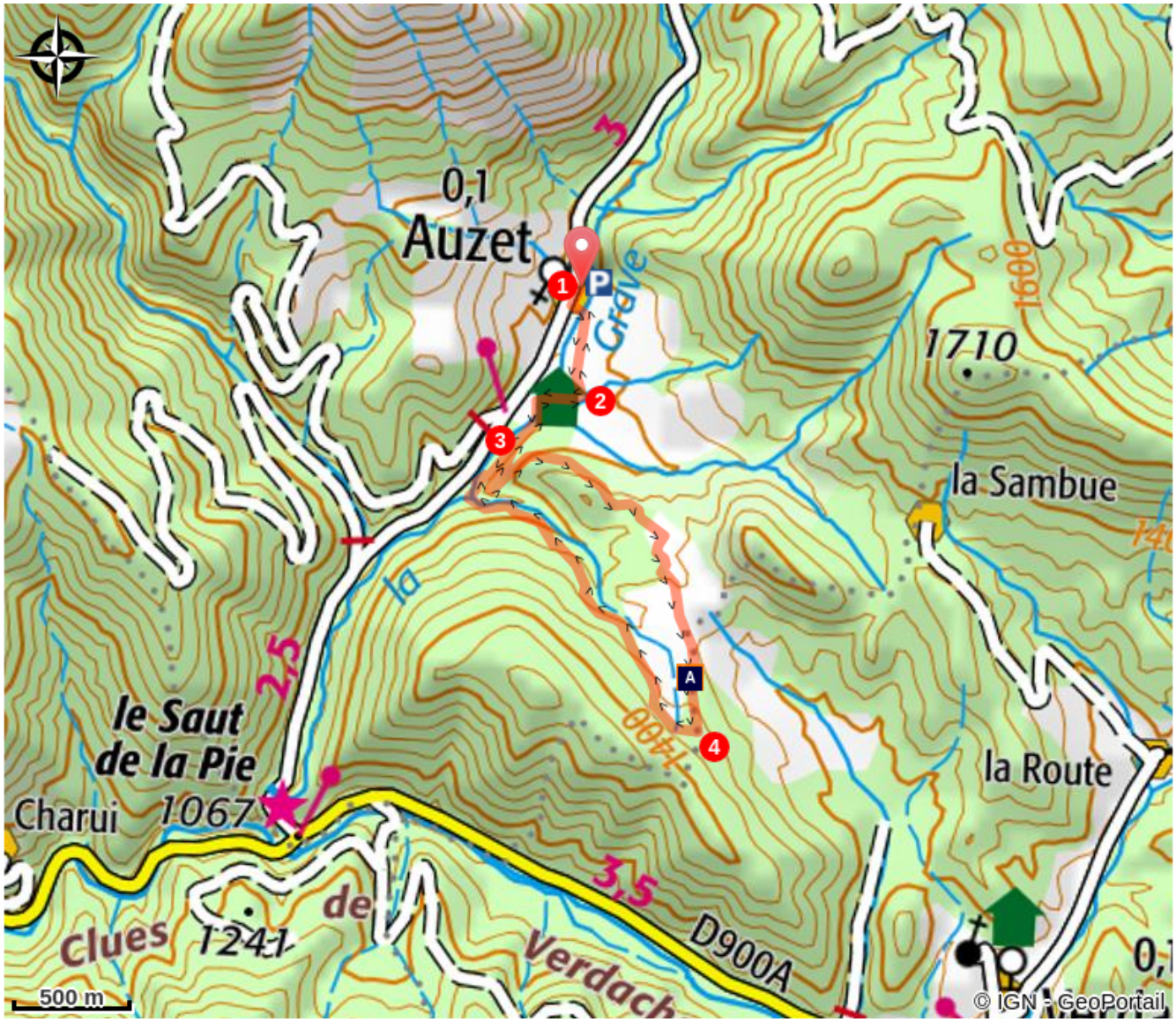

La bastié du Col (A)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Cet itinéraire est situé dans la Réserve naturelle géologique de Haute-Provence (espace naturel protégé).

Profil altimétrique

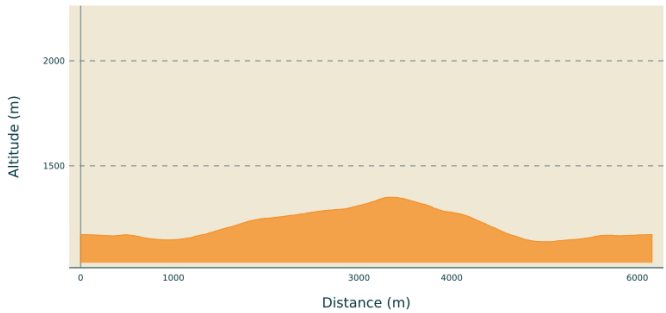

Altitude min 1139 m
Altitude max 1351 m

Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur zou.maregionsud.fr

Accès routier

Depuis Seyne-les-Alpes (11 km), suivre la D7 en direction d'Auzet via le col du Fanget.

Depuis Digne-les-Bains (30 km), suivre la D900a en direction de Barles puis la D7 jusqu'à Auzet.

Parking conseillé

Parking du monument aux morts, Auzet.

Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-les-Bains Cedex
https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/

Office de tourisme Blanche - Serre-Ponçon
Maison de Pays, 04140 Seyne-les-Alpes

info@blancheserreponcon-tourisme.com
Tel : +33 (0)4 92 35 11 00
https://www.blancheserreponcon-tourisme.com/

Sur votre chemin...

La bastié du Col (A)

La raison principale de l'implantation de cette maison ici, loin du village, est la présence de terres cultivables gagnées sur la forêt. L'éloignement de ces terres a nécessité la construction d'une deuxième maison, plus petite que celle du village, mais qui permettait d'y vivre l'été surtout pendant la saison des foins. Les agriculteurs d'Auzet comme ceux de nombreuses régions montagneuses pratiquaient l'estive. Les maisons d'estive les plus proches du village étaient appelées "campagnes", les plus éloignées et situées plus en altitude s'appelaient "montagnes". La bastié du Col est une campagne, elle sert actuellement à entreposer provisoirement du fourrage.

Ne marchez pas dans les près.
Crédit photo : SA - CD Alpes de Haute-Provence